

LF 10500 CG

DESCRIPTION DU PRODUIT

Film de lamination ultra-transparent coulé haut de gamme en PVC.

Matériau frontal: PVC transparent brillant de 50µm

Adhésif: Acrylique transparent à base solvant

Protecteur: PET de 70 g/sqm

UTILISATION HABITUELLE

Films de lamination spécialement conçus pour la protection de moyenne ou longue durée des supports imprimés JT 7500 appliqués sur surfaces planes ou légèrement courbes, en intérieur ou extérieur :

- Retarde le ternissement des couleurs et protège les images imprimées des rayons UV et des abrasions

- Réhausse les couleurs de l'impression

- Apporte un fini uniforme brillant

Convient pour des applications telles que : PLV, vitrines de magasins, décoration de points de vente, bus, camions et véhicules.

TRANSFORMATION

Compatible avec les encres à base solvant, éco-solvant, latex et UV.

Pour une protection et une durabilité optimales, la série LF 10500 doit être laminée sur les films d'impression de la série JT 7500.

Pour les réglages spécifiques du lamineur, veuillez consulter le manuel technique fourni par le fournisseur.

Les supports imprimés doivent être parfaitement secs avant la lamination et il convient de les laisser sécher pendant au moins 24h

Le film LF 10500 CG doit être laminé conformément aux consignes du BT 4.1 « Instructions sur la manipulation, la transformation et la pose des supports d'impression numériques Mactac », accessibles dans la section « Ressources » sur www.mactacgraphics.eu.

DURÉE DE VIE

2 ans entreposé à une température comprise entre +15 et +25°C et une humidité relative de ± 50% (dans l'emballage d'origine).

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Valeurs moyennes Méthode de test

Épaisseur		
Frontal	50µm	ISO 534
Données sur l'adhésif, 23°C (N/25 mm)		
Adhésion initiale sur verre	23.9	FTM 9
Pelage sur verre après 24 heures	19	FTM 1
Stabilité dimensionnelle		
Retrait (48 heures à 70°C posé sur l'aluminium)	Max 0.2mm	FTM14
Plages de températures		
Température minimale d'application (°C)	+10°C	
Plage de température d'utilisation (°C)	De - 30°C à +60°C	
Certifications		
Résistance au feu	B-s1,d0	EN 13501-1
RÉSISTANCE CHIMIQUE		
Résiste à l'immersion de très courte durée dans l'eau et à un bref contact avec les détergents, les alcools et certains solvants aliphatiques. N'est pas recommandé pour des applications entraînant le contact direct avec les cétones, les esters, les solvants aromatiques et hydrocarbures chlorés.		

DURABILITÉ ATTENDUE

Central Europe Zone 1

Non traité	7 ans	ISO 4892-2
Laminé*	Jusq'à 3 ans en combinaison avec JT 7500 Series	ISO 4892-2

*Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au Bulletin technique 7.5 : « Durabilité extérieure des complexes imprimés et laminés Mactac ».

Note : L'application d'un film de protection sur le film imprimé retarde l'éventuel palissement des couleurs qui peut survenir avec le temps. Ce palissement dépend de la qualité de l'encre, de l'orientation du visuel imprimé, de l'angle d'exposition et de la zone géographique.

Des conditions d'exposition sévères à des températures élevées et aux rayons UV tels qu'on les rencontre dans les pays d'Europe du Sud, les régions tropicales, subtropicales ou désertiques entraînent un processus de dégradation plus rapide que dans nos régions tempérées. Les régions polluées, les hautes altitudes ainsi que les expositions au sud diminuent également la performance extérieure.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf.

<http://terms.europe.averydennison.com>. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque événement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."